

UN POTAGER PARTAGÉ

Rejoignez notre projet !



L'atelier Bois-Jardin développe un projet de potager partagé ! Deux zones de travail sont en activité. La serre et les espaces potagers des jardins de la Ferté et les bacs potagers à côté de la piscine. L'atelier y cultive des légumes et des condiments. En parallèle, une activité de compostage à partir de déchets verts apporte une source nutritive à la culture jardinière. Un projet qui s'inscrit dans une logique de collectivité et vous invite donc à vous y associer.

Cultivez votre parcelle



Avec votre atelier ou votre maison, prenez en charge la culture d'une ou plusieurs parcelles de 1m20/1m80.

Adoptez le circuit court



Utilisez les herbes aromatiques et légumes disponibles pour agrémenter vos repas en maison. Profitez du compost pour nourrir vos parcelles. Recyclez vos propres déchets verts.

Favorisez l'échange



Venez échanger vos graines, vos plants, vos astuces et vos idées !

Contact : **Bernard Jadin** • 696 • bernard.jadin@vivreauvillage1.be
présent tous les matins à l'**atelier Bois-Jardin**

L'ESPRIT DU PROJET ?

L'approche philosophique du projet s'articule autour d'un souhait de partage, d'échange, de contact avec la nature, de circuit court et de consommation durable. L'atmosphère des lieux d'activité se veut conviviale et ressourçante. Au fur et à mesure du développement des espaces, chacun sera invité à profiter du potager à sa manière : cueillir quelques herbes aromatiques pour préparer le souper de la maison, échanger des plans ou des graines, s'installer sur un banc pour s'imprégner de l'ambiance et, bien sûr, cultiver sa propre parcelle. Tous les produits issus du projet sont destinés à être réinjectés dans le circuit de consommation du Village.

Un potager partagé

L'objectif global du projet est de construire en communauté un potager partagé. L'espace situé à côté de la piscine est à la disposition des maisons/ateliers qui le souhaitent. Il comporte plusieurs parcelles (à partir d'1m20 sur 1m80) prêtes à être cultivées. Les outils et le compost sont à disposition. La culture demande une certaine régularité ainsi que le respect de quelques principes de coopération. Le potager partagé est un projet évolutif et modulable dépendant de l'investissement et des idées de chaque volontaire. Chacun est invité à y apporter sa touche et son approche dans le respect du fonctionnement général.



L'accessibilité

Au fil du développement du projet, l'accent sera mis sur l'accessibilité du potager tant pour les personnes à mobilité réduite (bacs surélevés, sols praticables pour les chaises roulantes) que du point de vue de l'adaptabilité des tâches (tamisage du compost).

En mode "permaculture"

La technique de culture proposée par l'atelier Bois-Jardin se base sur le modèle de la permaculture. Autrement dit, une méthode durable et régénérative qui imite les écosystèmes sauvages de la nature, minimise les besoins en matériel et en énergie et est respectueuse de toute forme de vie. La récolte de l'eau de pluie, la réutilisation des déchets, l'éviction des engrais et des pesticides sont des exemples de principes de permaculture.

Consommation immédiate & raisonnable

Les produits issus du potager partagé sont destinés à la consommation directe au sein du Village. L'atelier invite chacun à prendre ce dont il a besoin pour sa consommation immédiate (préparation d'un repas en maison par exemple, mais non pour faire des réserves) dans un esprit de partage et d'équité.

